INTERPELLATION ORDINAIRE

HILDBRAND ET BLANC

Déchets : qui est responsable de quoi?

La question des déchets dans les espaces publics et les espaces verts a suscité et suscite plusieurs interventions, chacun, nous y compris, en profitant pour mettre en avant ses solutions ou ses thèmes. Nous estimons que ces incivilités relèvent de la bêtise, de l'égoïsme ou de l'opportunisme.

Face à la bêtise, nous souhaitons connaître les mesures de sensibilisation dans les écoles en obtenant un état de lieux des informations données aux élèves et les mesures concrètes les impliquant directement dans la protection de l'environnement face aux déchets laissés dans la nature ou sur le domaine public et à leurs conséquences sanitaires à court, moyen et long terme.

Face à l'égoïsme, nous souhaitons une application ferme des sanctions et la mise en oeuvre aussi rapide que possible des nouvelles compétences octroyées par le droit cantonal, sur une initiative libérale-radicale du député lausannois Marc-Olivier Buffat. Nous souhaitons aussi une statistique régulière des contraventions constatées et sanctionnées.

Face à l'opportunisme qui fait préférer des comportements antisociaux et laisser par exemple des canapés dans la rue plutôt que les amener à la déchetterie, il convient de mieux faire connaître les solutions plus respectueuse de la collectivité par exemple celle permettant moyennant finances l'enlèvement de tels déchets et ce au vu notamment des nombreux habitants de Lausanne qui ne possèdent pas de véhicules adaptés au transport de déchets encombrants.

Il convient enfin de saluer le travail des employés de la Ville, tant ceux actifs dans nos rues que dans les parcs et forêts.

Fondé sur ce qui précède, nous nous permettons de poser les questions suivantes :

- Quelles sont les mesures pédagogiques actuelles et souhaitables sur l'importance de préserver l'environnement des déchets dans les écoles lausannoises ? Combien de visites de Tridel ou du Centre intercommunal de gestion des déchets (CID) sont organisées par exemple? Quelles opérations de nettoyage de la nature sont organisées avec des élèves et pour quelle proportion de ceux-ci ?

- Quand et comment les nouvelles sanctions seront-elles appliquées et quelles statistiques seront publiées?

- Un élargissement de la prise en charge, à titre payant d'un enlèvement des déchets encombrants est-il envisageable?

Pierre-Antoine Hildbrand

Mathieu Blanc

Lausanne, 27 octobre